



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Commerce extracommunautaire

Question écrite n° 37836

Texte de la question

M Jacques Bompard attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur les importations et exportations de viande de boeuf entre le Bresil et la CEE en 1986. Est-il vrai que, cette annee-la, la CEE exporta vers le Bresil 232 000 tonnes de viande bovine a des prix subventionnes, soit au prix moyen de 690 ECU la tonne ? Est-il vrai que la CEE importa du Bresil 70 246 tonnes de viande bovine au prix de 1 085 ECU la tonne ? Est-il vrai que dans ces importations figurait en partie ou en totalite de la viande de boeuf europeenne que nous avons bradee ? Il lui demande quelle societe assura ces importations et exportations entre le Bresil et la CEE, si une enquete a ete realisee sur cette fraude criminelle et quelles en ont ete les sanctions.

Données clés

Auteur : [M. Bompard Jacques](#)

Circonscription : - FN

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37836

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1083